



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 6 octobre 2009

Le Conseil Municipal de la Commune de THOIRY :

- * **Autorise** monsieur le Maire à signer le dossier de demande de subvention sylvicole à la Région Rhône-Alpes 2009 pour réaliser des travaux de dégagement et de dépressage sur une surface de 8 hectares, sur les parcelles 5, 6, 23, 39, et 5.

Vote unanime

- * **Autorise** monsieur le Maire à signer la convention de mandat avec le Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain pour les travaux rue de Combes.

Vote unanime

- * **Autorise** monsieur le Maire à signer la convention de servitude d'usage public pour l'aire de Jeux, entre la commune de Thoiry et le Syndicat des Copropriétaires Les Floralies II.

Vote unanime

- * **Modifie** le tableau des emplois permanents de la commune de Thoiry en fixant les horaires des professeurs de musique pour l'année 2009/2010 comme suit :
 - Percussion : 7h30
 - Trombone/baryton : 1h00

Vote unanime

- * **Autorise** monsieur le Maire à recruter des personnes vacataires pour le service d'accueil dans les écoles du premier degré en cas de grève des personnels enseignants, et **Accepte** de les indemniser sur la base de la rémunération d'une ATSEM 1^{ère} classe 6^e échelon, en leur versant une vacation correspondant à 6 heures par jour de grève.

Vote unanime